

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 20 juin 2017, à 10 h 45, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Courmoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Théroux, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation.

2017-06-146

Embauche d'un employé temporaire pour le Service des travaux publics

Considérant les nombreux travaux de voirie et d'entretien prévus au cours de la période estivale;

Considérant que certaines tâches nécessitent la présence de deux travailleurs pour assurer une opération sécuritaire;

Considérant que ce Conseil est d'avis que l'embauche d'un employé temporaire est nécessaire pour assurer la réalisation sécuritaire de tous les travaux prévus au cours des prochaines semaines;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Sylvain Théroux et résolu que ce Conseil autorise l'embauche de M. Richard Charland à titre d'employé temporaire, à raison de 20 heures par semaine, au taux horaire en vigueur lors de son départ à la retraite, et ce, à compter de ce jour jusqu'au 15 septembre 2017. Il est également résolu d'affecter cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-320-00-141, 02-320-00-222, 02-320-00-232, 02-320-00-242, 02-320-00-252 et 02-320-00-262.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents.

2017-06-147

Mandat d'architecture requis pour le projet de gicleurs automatiques au Centre récréatif

Considérant le contrat octroyé à Groupe CME Experts-Conseils pour la préparation des documents d'appel d'offres reliés à l'installation de gicleurs automatiques au Centre récréatif;

Considérant que ces documents d'appel d'offres requièrent l'intervention d'un architecte, notamment pour la construction d'une salle mécanique chauffée;

Considérant l'offre de service présentée par Justin Viens Architecture inc.;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil octroie à Justin Viens Architecture inc., au coût de 2 900 \$ plus taxes, le contrat relatif à la préparation des documents reliés au volet architecture du projet de gicleurs automatiques au Centre récréatif.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-06-148

Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire

